

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Andre Argouges - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Andre Argouges - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (46770)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Andre Argouges - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (46770)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	339	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	- Résultats matières scientifiques, technologiques et professionnelles - Résultats liées aux spécialités de la filière - Résultats matières littéraires - Niveau en anglais - Résultats académiques dernière année enseignement suivie - Progression moyennes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	- Méthode de travail - Acquisition de la démarche de projet	Important
Savoir-être	Savoir être	Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	- Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance débouchés formation - Connaissance exigences formation - Cohérence du projet - Adéquation projet aux débouchés de la formation - Intérêt pour la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	- Engagement citoyen - Engagement étudiant (CVL, MDL...) - Engagement associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Technologie (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Des résultats trop faibles dans les domaines scientifiques et technologiques
Attitude en classe (appréciations des enseignants)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La CEV évalue les dossiers des candidats en mettant une note comptant pour 50% de la moyenne finale

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir un bon dossier en classe de première et de terminale, notamment dans les matières scientifiques et technologiques, et un bel atout pour être bien classé

Signature :

Marie-Françoise LENZI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Andre Argouges